

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 6 (1868)
Heft: 42

Artikel: Le vélocipède
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-179953>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nonchalamment contre la vache qu'il venait de traire, puis, tourné vers la foule, d'une voix flexible et puissante, il entonna :

Lés armaillis di Colombettes
De bon matin ché chont levâ à! hà! à! hà!
Liauba, liauba por ariâ,
Liauba, liauba por ariâ,
Venidé totés, bliantzés, neirés,
Rodzés, mottellés,
Déjô chti tzâno yo l'iest que l'îdryo,
Déjô chti trimblo yo l'iest que trintzo,
Liauba, liauba por ariâ,
Liauba, liauba por ariâ, etc., etc.

M. le comte, on ne peut plus satisfait, souriait dans sa barbe; un vieux Fribourgeois du village d'Épendes se livrait à des transports délirants de joie d'entendre un de ses compatriotes si bien chanter l'air chéri de sa patrie absente sur le sol étranger; la multitude des curieux s'était arrêtée, entassée, pressée dans un demi cercle toujours plus vaste pour écouter, au milieu d'un religieux silence, les nombreux couplets de cet immortel chant patois, dont l'auteur nous est malheureusement resté inconnu. A peine le jeune Bullois eut-il achevé son dernier *liauba* qu'un tonnerre prolongé d'applaudissements retentit au loin. Chacun voulut féliciter l'excellent chanteur en lui serrant la main.

C. CASTELLA.

Le vélocipède.

Ce joujou qui a longtemps été le monopole des enfants du sexe fort, a pris, il y a quelques mois, des prétentions beaucoup plus grandes; il aspire à devenir un moyen de transport, tout comme les omnibus, les bateaux ou les chemins de fer. C'est par centaines que l'on compte à Paris et par milliers que l'on compte en France le nombre des hommes, sérieux comme vous et moi, qui se vouent au dressage du vélocipède. Il ne s'agit plus seulement, il est vrai, du vélocipède primitif, mis en mouvement par la pression des pieds sur le sol, mais d'un appareil que l'écuyer fait marcher en agissant avec le pied sur la roue de devant à peu près comme s'il mettait en mouvement un *rouet*. On atteint avec cet appareil des vitesses considérables; il y a quelques jours, une course a été faite par neuf jeunes gens de Rouen qui, partis le matin à sept heures, sont arrivés à Paris à neuf heures du soir; ils avaient ainsi parcouru 32 lieues en 11 heures (déduction faite de trois heures consacrées au repos), ce qui fait une vitesse d'environ trois lieues à l'heure. Un Lausannois a parcouru, dimanche dernier, en 15 ou 20 minutes, la distance qui sépare Cheseaux de Lausanne.

Plusieurs personnes de notre canton, connues pour leurs habitudes nomades, ont adopté le *véloce* comme moyen de transport à la fois économique et complaisant. Le *véloce*, en effet, n'a pas, comme le train de chemin de fer, un horaire à respecter: il peut attendre. Plus agréable même que le cheval, il ne piaffe pas d'impatience à la porte de l'auberge en attendant que son maître ait *fini sa bouteille*.

Des courses de *véloces* sont organisées dans les

grands centres de population: courses de vitesse et courses de lenteur. Il est plus difficile, paraît-il, de rouler lentement que vite, parce que l'appareil est alors disposé à s'arrêter.

Mais voici qu'un esprit chagrin, au lieu d'admirer ce progrès de notre siècle, s'en est allé fouiller de vieilles paperasses pour confirmer une fois de plus ce proverbe: « Il n'y a rien de nouveau sous le soleil. » Il a trouvé en effet dans le *Journal de Paris* du mardi 27 juillet 1779, sous le titre *mécanique*:

« Les sieurs Blanchard et Mazurier ont construit » une espèce de carosse qui va sans le secours de » chevaux et dont la marche est même assez rapide. » Cette expérience a eu lieu samedi dernier, dans » la place Louis XV, en présence de plusieurs mem- » bres de l'Académie et d'un grand concours de » monde; la voiture est sortie, sur les sept heures, » d'un hôtel voisin et a fait plusieurs tours dans la » place.

» A la partie qu'occupe le brancard ou le timon, » est un aigle, les ailes déployées; c'est là que sont » attachées les guides, à l'aide desquelles la per- » sonne placée dans la voiture en dirige la marche. » Derrière est un homme qui imprime à la machine » un mouvement plus ou moins rapide, en pressant » alternativement des deux pieds, ce qui ne paraît » pas du tout fatigant et exigerait un relais d'hom- » mes en place de relais de chevaux. Il est debout » ou assis, les jambes en partie cachées dans une » sorte de malle ou coffre, où paraissent établir les » ressorts. La voiture a été conduite avant-hier lundi » à Versailles.

» Il y a lieu de présumer que les sieurs B..... » et M..... mettront un plus grand nombre de » spectateurs à portée de juger du mérite de leur » invention, en fixant un jour pour répéter l'expé- » rience qu'ils viennent de faire. Elle a obtenu l'ap- » probation de toutes les personnes qui en étaient » témoins. »

Ce n'est pas exactement le vélocipède, mais cela y ressemble et cela d'autant plus que l'on fait aujourd'hui des vélocipèdes à deux places.

La ville de Lutry, son Eglise, son Prieuré et la réformation dans cette ville.

IV

Le 23, mercredi, trois religieux de Lutry qui avaient aussi maltraité le ministre furent appelés en Conseil, où on leur exposa le danger qui menaçait la ville à cause d'eux. Ces trois religieux sont: Dom Pierre Bergier, Dom Jaques Ranzuz alias Rigaux, chapelain et Mermet Mestraulx, de Lutry. Ils se livrèrent tous trois à la discrétion du Conseil, qui leur ordonna de remettre entre ses mains leurs biens, meubles et immeubles, afin de pouvoir en prendre de quoi payer les frais que pourrait exiger cette affaire.

Le jeudi 24 on députa quatre conseillers pour obtenir des nouvelles de l'armée Bernoise. Ils revinrent le dimanche 27 et rapportèrent qu'Yverdon s'était déjà rendu et ils donnèrent l'assurance que ces mêmes troupes, qui ne tarderaient pas à passer par Lutry et Lavaux ne feraient aucun dommage.

Le même jour, 27 février, on fit venir les religieux en Conseil pour leur proposer de contribuer aux dépenses qu'il fallait faire pour garder la ville, et aux présents qu'il fallait offrir aux chefs de l'armée Bernoise pour apaiser leur res-